

Toulouse, le 7 mai 2020

Communiqué de presse

*« Déjà près de 36 700 entreprises et professionnels
accompagnés par les banques d'Occitanie avec le PGE »*

C'est aux côtés de leurs clients particuliers et professionnels, que toutes les banques d'Occitanie agissent sans relâche pour les accompagner dans cette période inédite. Ainsi, depuis la mi-mars, la profession bancaire, grâce à la forte implication de tous ses collaborateurs et collaboratrices, partout sur notre territoire, s'est très fortement mobilisée, pour soutenir notre tissu économique régional.

Très rapidement, pour permettre à nos entreprises et professionnels de faire face aux impacts économiques de cette situation exceptionnelle, les services de l'Etat, la région, les banques, les organisations professionnelles se sont engagés notamment avec des reports de charges, de prêts et la mise en place de dispositifs adaptés. Parmi ces actions, les prêts garantis par l'Etat, créés en un temps record par l'Etat, la FBF et BPI apportent la trésorerie nécessaire aux entreprises.

Depuis leur lancement le 25 mars dernier, 36 698 PGE ont été distribués en Occitanie aux entreprises, commerces, cafés, hôtels, restaurants... dont une très grande majorité de TPE (89%) pour un montant de 4,7 milliards d'euros, selon [les chiffres publiés le 7 mai](#) par le ministère de l'Économie et des Finances. Ces chiffres montrent une augmentation de 6 900 entreprises, commerces, cafés, hôtels, restaurants en l'espace d'une semaine, pour un montant supplémentaire de 905 millions d'euros sur la même période. La distribution globale de PGE représente un effort considérable, correspondant, selon les réseaux, à la production de crédits habituellement réalisée en 6 ou 12 mois.

Pour les rares cas où ce prêt ne peut être accordé, les banques d'Occitanie orientent leurs clients vers la Banque de France et la Médiation du crédit afin que d'autres solutions puissent être explorées ou d'autres dispositifs activés.

La Fédération bancaire française et ses comités ont mis à la disposition de tous un certain nombre d'outils pédagogiques pour comprendre ce que sont les Prêts garantis par l'Etat et comment en bénéficier notamment une [vidéo PGE](#) et une [infographie PGE](#). Pour plus d'informations, RDV sur fbf.fr ou dans [l'espace dédié du site](#) du ministère de l'Économie et des Finances.

**Distribution des prêts garantis par l'Etat
par départements de la région Occitanie**

| Département | Nombre d'entreprises bénéficiaire d'un PGE | Part des TPE | montants des PGE (en millions d'euros) |
|---------------------|---|--------------|---|
| Ariège | 915 | 89% | 103,2 |
| Aude | 2 390 | 88% | 298 |
| Aveyron | 1 542 | 88% | 238,7 |
| Gard | 4 408 | 89% | 520,3 |
| Haute-Garonne | 8 740 | 90% | 1 281,3 |
| Gers | 1 055 | 89% | 131,3 |
| Hérault | 8 110 | 90% | 1 083,4 |
| Lot | 1 045 | 90% | 81 |
| Lozère | 418 | 88% | 36,3 |
| Hautes-Pyrénées | 1 176 | 87% | 147,2 |
| Pyrénées-Orientales | 3 583 | 89% | 370 |
| Tarn | 1 931 | 90% | 231,6 |
| Tarn-et-Garonne | 1 385 | 89% | 182,3 |

[Source : tableau de bord PGE – situation au 30 avril](#)